

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'UFR EXTRAORDINAIRE DU 30 JANVIER 2006

Présents :

Franck BARBIER
Solenne DEHAY
Marguerite GOUGUEC
Bernard KAMINSKI
Loïc LAMBERT
Annie LEBOURG
Jacques PILETTE
Annick RIFF
Dominique SORGATO
Ghislaine VINCENT
Sacha VLAMYNCK
Eric WATELAIN
Invité : Cyril GARNIER

Excusés :

Jean-Michel DENHEZ (pouvoir à Mme RIFF)
Frédéric DESPRES
Jean-Claude DUSSART
Jean-Luc PERAT
Alain PLACE (pouvoir à Mlle GOUGUEC)

A la demande de C GARNIER, le conseil d'administration s'est réuni en session extraordinaire.
L'ordre du jour est la proposition d'une motion contre le nombre de postes à pourvoir pour le recrutement dans l'enseignement.

Le nombre de postes proposés a diminué de la façon suivante dans la filière STAPS :

- 1350 étaient proposés au concours il y a 3 ans
- 780 il y a 2ans (2004)
- 800 l'an dernier (2005)
- 400 pour cette année 2006

en sachant qu'il y a 45 000 étudiants en STAPS environ cette année dont 7 000 à 8 000 qui vont se présenter au concours .

C GARNIER présente la motion soumise au vote et qui sera transmise à la Présidence de l'Université.

Cette motion est votée à l'unanimité.

B KAMINSKI souhaite savoir si cette motion sera transmise aux élus.

C GARNIER précise que cela sera fait par les syndicats.

Questions diverses :

L LAMBERT demande quand les plaquettes de contrôle des connaissances seront disponibles.

J PILETTE répond que l'information s'est faite par affichage le 28/09/05 et que c'est toujours affiché.

L LAMBERT souhaite savoir si l'appellation STAPS a disparue.

J PILETTE répond que l'appellation officielle est « Licence des sciences et technologies mention sciences et métiers du sport ».

Fin de séance à 12h10.